

Retraites : l'espérance de vie arithmétique

Autor(en): **Gavillet, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **40 (2003)**

Heft 1561

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1021388>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'espérance de vie arithmétique

L'espérance de vie s'allonge. Il faudra travailler plus longtemps pour assurer les retraites d'une population vieillissante. Ce constat est trompeur. Il fait fi de la formation des jeunes et de la qualité de vie des personnes âgées. Il écarte aussi d'autres sources de financement.

Les progrès de la médecine et de l'hygiène nous font gagner chaque année trois mois d'espérance de vie statistique. Ce constat est utilisé pour justifier un allongement de la durée du travail, d'une année à l'horizon 2015, puis d'une année encore à l'horizon 2025. Certains rêvent même d'établir une corrélation mathématique entre l'allongement de l'espérance de vie et celui du travail. Pascal Couchepin s'y est essayé. En France, François Fillon, ministre des affaires sociales et du travail, de voudrait même inscrire la formule dans la loi.

la retraite. Or le temps travaillé pourrait être plus long, si celui de la formation était plus court. Est-ce possible dans une société où la science, la technique et les savoirs déterminent la capacité concurrentielle nationale? Peut-être, si étaient mises en place des formations continues efficaces qui, certes, coûtent elles aussi, notamment en temps non travaillé; mais ces dépenses sont plus aisément résorbables par l'économie.

Enfin, l'allongement de l'es-

perance de vie trouve sa limite dans la qualité de la vie gagnée. On est jeune plus longtemps qu'au temps des barbons et des duègnes. Mais ces gains, qui sont à la fois physiques et culturels, ont leur limite, celle du vieillissement naturel. La médecine est en mesure de relever, progressivement, le défi des facteurs de mortalité; elle n'est pas assurée en revanche de pouvoir combattre ou retarder la sénescence.

L'allongement de l'espérance de vie trouve sa limite dans la qualité de la vie gagnée.

Travailler plus pour une vie de qualité réduite

En conséquence, si l'on poussait jusqu'au bout la logique arithmétique Couchepin-Fillon (six mois travaillés supplémentaires pour une année d'espérance de vie gagnée), on aboutirait à cette absurdité d'avoir à travailler plus pour financer une tranche de vie de qualité réduite. Travailler jusqu'à septante ans pour mourir nonagénaire! Mais la médecine rajeunira peut-être les *nonas*! Il est permis d'en douter et de récuser la logique arithmétique de Pascal Couchepin. *ag*

Trois objections au simplisme arithmétique

L'allongement de la durée du travail est la solution financière la plus simple, qui augmente le nombre des cotisants, donc les recettes, et qui diminue le nombre des bénéficiaires, donc les dépenses. Mais d'autres sources de financement sont envisageables: impôts directs ou indirects (TVA ou, à la française, contribution sociale généralisée). Certes, la démographie impose ses chiffres, mais à partir de ces données, les choix politiques sont ouverts. Jouer pour l'essentiel sur un seul paramètre, la durée du travail, ferme le jeu politique.

La vie économiquement inactive grandit par les deux bouts: celui de la formation et celui de

L'embrouillamineur

Pascal Couchepin devrait suivre les bons conseils de Pascal Couchepin. Interrogé par les journalistes de *L'Hebdo* du 22 mai sur sa vision d'une réforme de l'assurance maladie, il fait remarquer, sèchement, qu'une révision de la LAMal est actuellement en discussion, que le Conseil national en est saisi, qu'il faut attendre la fin de cette manche avant de mettre au point la tactique de la suivante. Que ne s'est-il inspiré pour l'AVS de son propre discours de la méthode? La onzième révision est débattue par les Chambres, la Loi sur la prévoyance professionnelle (LPP) aussi.

De surcroît, des dispositions propres à pallier la sous-couverture des caisses de pension sont mises en consultation, alors que simultanément, le taux de rendement minimal exigible des assurances sera revu à la baisse. Bref, que de questions à régler, difficiles à faire accepter par l'opinion, par les partenaires sociaux!

Et voilà que Pascal Couchepin, sans attendre que les problèmes pendents soient résolus, lance la douzième révision, propose une retraite à 66 ans en 2015, puis 67 ultérieurement. Emotion, effervescence, protestation.

Mais sur quoi le refus généralisé porte-t-il? sur la retraite à 65 ans pour les femmes? sur la retraite à 67 ans pour tous? sur la faiblesse du montant alloué pour faciliter une retraite anticipée dès 62 ans? sur le rendement minimal des fonds de placement? sur l'indice d'adaptation des rentes, qui ne sera plus mixte? Ce sera tout cela, dans le désordre.

Pascal Couchepin, lui, se drape dans la posture de l'homme d'Etat qui sait prévoir, même au prix de sa popularité. En réalité, jetant tout dans la même marmite, comme une bouillabaisse, il empêche que s'instaure un vrai débat, c'est-à-dire une discussion ordonnée, objet par objet, les uns après les autres. *ag*